



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
CRIF - Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

APPEL À PROJETS N°2/2024

PROGRAMME DE DÉLOCALISATION DES HUILLERIES DE LA VILLE DE FÈS

APPEL A PROJETS POUR L'ATTRIBUTION DE LOTS INDUSTRIELS DESTINÉS À LA VALORISATION DU GRIGNON HUMIDE AU NIVEAU DE LA ZONE INDUSTRIELLE AIN BIDA

Il est lancé, à partir du 05 février 2024, un appel à projets pour l'attribution des lots industriels C1, C2, C3 et C4 au niveau de la zone industrielle Ain Bida sise à la commune Ain Bida, Préfecture de Fès, pour la réalisation de projets de valorisation du grignon humide, et ce dans le cadre du programme de délocalisation des huilleries de la ville de Fès.

❖ Conditions générales d'attribution des lots dans la zone industrielle d'Ain Bida pour la réalisation des projets de valorisation du grignon humide :

- Création de nouvelles unités industrielles
- Projets destinés à la valorisation du grignon humide
- Réalisation du projet et démarrage d'activité dans un délai ne dépassant pas 24 mois à partir de la date d'obtention de l'autorisation de construire.

❖ Retrait du dossier de l'appel à projets :

Les investisseurs intéressés sont invités à télécharger à partir du site « www.fesmeknesinvest.ma » (rubrique « AMI ») le dossier de l'appel à projets, composé des documents suivants :

1. Le cahier des charges d'exploitation de la ZI Ain Bida.
2. Le cahier des charges urbanistique du lotissement de la ZI Ain Bida.
3. Le modèle du contrat de location des lots.
4. Extrait du cahier des charges d'exploitation du service de l'assainissement liquide de la RADEEF.
5. Plan du lotissement
6. Modèle de formulaire de demande d'attribution de lot dans une zone dédiée à l'activité économique

❖ DÉPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDE D'ATTRIBUTION DES LOTS :

Le dossier de demande d'attribution des lots industriels de la ZI Ain Bida est composé des documents suivants :

1. Demande adressée au Président de la CRUI, précisant l'acte demandé : Attribution de(s) lot(s) industriel (s) à la zone industrielle d'Ain Bida
2. Délégation de pouvoirs du représentant de l'investisseur (le cas échéant)
3. Le formulaire à remplir avec précision du plan de financement du programme d'investissement et du planning de réalisation (voir le modèle du formulaire en annexe) accompagnés des attestations de références.

Le dossier de demande, indiqué ci-dessus, doit être déposé au niveau de la plateforme : www.cri-invest.ma, dans le cadre de la procédure « Attribution de lots dans les zones dédiées à l'activité économique (zone industrielle, zone d'activités économiques) » au plus tard le 27 février 2024.

Pour tout complément d'informations, les intéressés peuvent adresser leurs demandes à l'adresse suivante : hdahmani@fesmeknesinvest.ma

Centre Régional d'Investissement - Région de Fès-Meknès

45 avenue Taha Houcine
30000, Fès, Maroc

Tél : +212 5 35 65 20 16
+212 5 35 65 20 57
Fax : +212 5 3565 16 46

www.fesmeknesinvest.ma
info@fesmeknesinvest.ma
Fax : +212 5 3565 16 46

